



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2022
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Douzième session

New York, 3-5 août 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Renforcement des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Renforcement des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport sur le renforcement des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui a été établi avec l'aide du Bureau et des amis des Coprésidents du Comité d'experts et qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site Web du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/12th-Session>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire connaître ses vues sur l'application de la résolution 2016/27 du Conseil économique et social intitulée « Renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale » et, dans ce contexte, à examiner le renforcement de ses propres mécanismes en la matière, ainsi que les contributions apportées par la communauté des spécialistes de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale aux efforts faits par les États Membres pour mieux gérer l'information géospatiale.

Résumé du rapport

À sa onzième session, qui s'est tenue virtuellement les 23, 24 et 27 août 2021, le Comité d'experts a adopté la décision 11/101, dans laquelle il a pris acte de ses réalisations notables et de son importance croissante, ses multiples axes de travail ayant eu des effets positifs manifestes tant sur le paysage géospatial mondial que sur les programmes nationaux de développement au cours des 10 dernières années, mais estimé qu'il avait besoin de ressources durables pour guider et soutenir efficacement les États Membres dans leurs initiatives tendant à créer et maintenir des capacités intégrées d'information géospatiale pour l'avenir.

* E/C.20/2022/1.



Le Comité d'experts s'est réjoui que le Bureau et le Secrétariat aient pris l'initiative de préparer le calendrier, les modalités et les principaux éléments de la version préliminaire du rapport que le Comité doit présenter au Conseil économique et social à sa session de 2022, et a soutenu la constitution d'une équipe spéciale, composée du Bureau et des amis des Coprésidents du Comité, ainsi que de bénévoles et d'experts mis à disposition par les États Membres, pour diriger les préparatifs et tenir des consultations sur le projet de rapport, dans le cadre d'une procédure d'examen inclusive et transparente, et pour charger le Bureau et les amis des Coprésidents d'achever l'élaboration du rapport afin que le Comité l'examine avant sa présentation au Conseil en 2022.

Le Comité d'experts a également souligné l'importance d'un dialogue étroit et d'une collaboration ouverte entre les experts en gestion de l'information géospatiale des États Membres, les ministères des affaires étrangères et les missions permanentes auprès de l'ONU à New York, afin de les sensibiliser à l'intérêt tangible du Comité d'experts lorsqu'il s'agit de traiter adéquatement de questions relatives à la gestion de l'information géospatiale nationale et mondiale et de les informer des préparatifs et de la nature du rapport à soumettre au Conseil économique et social en 2022.

Dans ce rapport, établi avec l'aide du Bureau et des amis des Coprésidents du Comité d'experts, le Secrétariat donne des informations sur les efforts déployés pour continuer de renforcer la coordination et la cohérence de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, examine les progrès accomplis par le Comité pendant la période intersessions, notamment en ce qui concerne la réunion du Bureau et des amis des Coprésidents, qui s'est tenue en présentiel à New York du 26 au 28 avril 2022, et examine les moyens par lesquels le Comité, sous la direction du Bureau et des amis des Coprésidents, a répondu collectivement à la résolution [2016/27](#) du Conseil dans un rapport sur l'amélioration de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui sera soumis au Conseil avant la fin de sa session de 2022.

Le rapport que le Comité soumettra au Conseil, qui est l'aboutissement des travaux menés au titre du point correspondant de l'ordre du jour au cours des six dernières années, comprend quatre parties, dans lesquelles il expose : a) l'évolution de ses travaux, des efforts de mise en place aux activités de mise en œuvre ; b) sa valeur ajoutée évidente pour les États Membres et l'ONU, compte tenu des progrès considérables qu'il a accomplis depuis le dernier rapport complet qu'il a soumis au Conseil, en 2015, et du besoin qu'il y a d'investir aujourd'hui pour l'aider à mener ses travaux ; c) les arguments en faveur de certains changements, à la lumière des difficultés et des lacunes auxquelles il faut encore remédier pour appliquer la résolution [2016/27](#) du Conseil ; d) un ensemble de mesures institutionnelles et de recommandations concernant ses modalités de travail et son programme de travail futur, pour examen par le Conseil.

L'un des principaux éléments que le Comité met en évidence dans le rapport est que les dispositifs institutionnels actuels ne sont pas viables et limitent ses progrès futurs et son impact global. Le Comité a pu travailler de façon relativement efficace grâce aux contributions considérables et à la bonne volonté des experts en information géospatiale des États Membres. Cette bonne volonté n'est cependant pas une ressource infinie et, dans le contexte actuel des restrictions qui pèsent sur le budget et les ressources humaines, elle n'est pas une solution durable ni suffisante pour permettre au Comité d'avoir un impact qui soit à la mesure de son potentiel sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres programmes de développement. En outre, le recours aux contributions des experts suppose que le Secrétariat dispose de ressources supplémentaires pour assurer la coordination et la cohérence du programme de travail, qui est de plus en plus large.

Dans le rapport, le Comité d'experts fait ressortir comment il a employé des ressources limitées pour offrir une valeur ajoutée importante depuis sa création, s'employant à améliorer la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale afin de répondre plus efficacement aux besoins urgents liés au Programme 2030, à la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), ainsi qu'aux changements climatiques et au relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Toutefois, ce travail sans relâche crée de nouveaux besoins : du point de vue de sa structure, le Comité doit devenir un organe subsidiaire spécialisé du Conseil disposant de modalités de travail inclusives et participatives qui lui permettent de prendre des décisions communes et de définir des orientations par consensus avec tous les États Membres ; sur le plan de la viabilité, il doit disposer de ressources budgétaires ordinaires afin de garantir en tout temps la cohérence et la bonne coordination des travaux menés, notamment en ce qui concerne l'établissement de normes et le renforcement des capacités ; pour ce qui est de son statut, il doit avoir accès aux services de conférence nécessaires pour tenir des sessions annuelles. Le Comité serait alors à même de soutenir les travaux essentiels du Conseil et des États Membres dans le domaine du développement, ainsi que de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté dans le domaine géospatial.

Dans le rapport, établi avec l'aide du Bureau et des amis des Coprésidents du Comité d'experts, le Secrétariat donne au Comité une vue d'ensemble des progrès réalisés dans l'organisation du deuxième Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, qui portera sur le thème « Renforcer les capacités d'information géospatiale du village mondial : personne ne doit être laissé de côté » et sera accueilli par le Ministère de la science et de la technologie du Gouvernement indien au Hyderabad International Convention Centre, à Hyderabad (Inde), du 10 au 14 octobre 2022. L'organisation du Congrès relève du mandat que le Conseil a confié au Comité d'organiser des réunions mondiales pour promouvoir un dialogue global sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale avec tous les Gouvernements, organisations internationales et parties prenantes concernés. On trouvera également dans le rapport des informations sur les progrès accomplis dans la mise en place et l'inauguration du Centre mondial du savoir et de l'innovation dans le domaine géospatial de l'ONU à Deqing (Chine) et d'un centre d'excellence mondial de géodésie sur le campus des Nations Unies à Bonn (Allemagne).